

Zeitschrift: Bauen + Wohnen = Construction + habitation = Building + home : internationale Zeitschrift

Herausgeber: Bauen + Wohnen

Band: 17 (1963)

Heft: 3: Wohnungsbau = Habitations = Dwelling houses

Rubrik: Résumés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Résumés

Groupe 6, Genève

Immeuble à l'avenue de Bel-Air à Genève
(pages 98-100)

Immeuble locatif de 3 étages sur rez-de-chaussée, avec logements à loyers modérés (H.L.M.), projeté en 1958, construit en 1960.

Bloc A: 94 logements (10 logements à 2½ pièces, 18 à 2 pièces, 36 à 3 pièces et 30 à 4 pièces).

Bloc B: 51 logements (6 logements à 2½ pièces, 18 à 3 pièces, 9 à 2 pièces, 6 à 4 pièces et 12 Studios à 1½ pièces).

Construction en dalle houïdi et piliers en béton armé (pas de mur porteur). Toit plat, isolation multicouche. Les sols des appartements sont en « Plastofloor », les cuisines, salles de bains et WC en carrelage. Raccords électriques ou gaz dans cuisines pour cuisinières. Fenêtres simple vitrage avec stores à lamelles à l'intérieur. Balcons de chaque côté. Chauffage central au mazout avec convecteurs devant les vitrages.

Bloc A

Coût de la construction Fr. 2.622.000,-
Volume construit 27.100 m³

Prix de m³ selon normes SIA
Fr. 96.80

Travaux d'aménagement extérieurs et d'accès à l'immeuble

Fr. 82.000.-
Fr. 2.704.000,-

Bloc B

Coût de la construction Fr. 1.049.000,-
Volume construit 10.836 m³

Dom + Maurice, Genève

Immeuble à Thônex
(pages 101-103)

Le groupe constructeur s'était proposé d'édifier des immeubles selon un procédé de préfabrication totale en usine. Le programme de base se résumait ainsi:

80 logements totalisant 320 pièces et se décomposant en:

20 appartements de 3 pièces,
40 appartements de 4 pièces,
20 appartements de 5 pièces.

Les immeubles devaient correspondre à une classe de logements H.L.M. La disposition en plan et la distribution intérieure devaient être très régulière de par la préfabrication, le nombre de 3 et 5 pièces restait égal.

Tous les appartements sont traversants, équipement identique. La façade nord est constituée d'un mur rideau (menuiserie bois, double vitrage avec stores à lamelle), la façade sud est alvéolée par les loggias (alvéole constituant l'unité d'un appartement). Tous les appartements sont traversants, afin de faciliter la ventilation de ceux-ci et créer ainsi un sentiment d'espace plus intéressant.

Les services généraux (chaufferie et vastes buanderies avec machines automatiques) sont communs, situés entre les deux blocs. L'intérêt principal réside dans le système de préfabrication mis en œuvre pour la réalisation de cet ensemble, et l'étude de typification des éléments a été très approfondie. Cette réalisation était une des premières effectuée avec la collaboration de l'Usine IGEKO, à Etoy (Vaud).

Etude

Avant d'entreprendre la construction de ces immeubles, nous avons étudié avec la collaboration des ingénieurs et du constructeur (IGEKO) le système de structure de l'ensemble. Cette structure est composée de voiles porteurs espacés de 5.80 environ, formant l'unité de la cellule, sa profondeur étant de 14 m. environ. L'ensemble est composé de 20 travées de 5.80 m. représentant 10 immeubles avec leurs propres escaliers distribuant chaque fois 8 appartements sur 4 niveaux. Toute la structure a été montée en l'espace de 2 mois et demi, les fondations et murs des sous-sols étant déjà effectués. Les éléments les plus lourds pesaient environ 3 tonnes. L'ensemble de la construction, depuis les terrassements jusqu'à la finition des appartements prêts à être habités a duré 10 mois (mars à décembre 1959). Ce qui est très rapide actuellement. Les aménagements extérieurs ont été effectués après ce délai.

Les avantages de la préfabrication (par rapport au système employé ici) peuvent se résumer ainsi, selon notre expérience qui s'est reportée par la suite sur d'autres exécutions semblables.

Economie de temps du fait que la construction du gros œuvre est indépendante des conditions atmosphériques, et que la préparation du chantier est très poussée (planing de pose des éléments, planing de transport, etc.).

Un gain de main d'œuvre sur le chantier, ce qui améliore les exigences sociales du pays.

Chaque détail de construction étant étudié d'avance avec l'entreprise, la somme des imprévus et plus réduite. De par la rapidité d'exécution du gros œuvre, le rendement général de la main d'œuvre des autres corps de métier est nettement amélioré.

Socialement et psychologiquement, l'ouvrier se sent lié davantage à l'œuvre, qu'il sent moins empirique et plus construite. Le chantier est mieux organisé, il est propre. L'ouvrier est ainsi intégré dans une structure dont il fait partie et son rôle devient pour lui plus intéressant et concret.

L. C. Daneri, L. Grossi-Bianchi,
G. Zappa, Genua

Quartier de villa Bernabo Brea à Gênes
(pages 108-109)

Sur les pentes de la côte Ligur à l'est du port ont été construit une série de villas luxueuses. Sur un terrain dans un parc de 45.000 m² la société immobilière Ina-Casa projeta 14 bâtiments locatifs contenant 360 appartements. La plupart des maisons s'élèvent parallèles à la pente. Au fond d'une petite vallée se situent les édifices sociaux tels que école enfantine, piscine, places de jeux et une école primaire.

Il fut projeté 17 types d'appartements. Un des bâtiments implanté diagonalement au terrain contient les magasins et un promenoir d'où l'on jouit d'une vue magnifique. En liaison directe se trouve la maison no 3 où loge le médecin et le centre social.

Pour la construction l'architecte fit appel à l'élément préfabriqué en béton. Comparé aux lotissements des faubourgs des autres grandes villes italiennes où la démence semble friser l'inconscience, cet exemple de bon goût est en l'occurrence de haute valeur.

G. P. Dubois, Zurich

Immeuble d'habitation à Arbon
(pages 110-113)

Propriétaire: Caisse de pension des ouvriers et employés de Adolphe Saurer S.A. Arbon

Ingénieur: E. Schubiger, Ingénieur dipl. EPL/SIA Zurich-Soleure

En comparaison avec les solutions en général, cet immeuble démontre bien, combien l'architecte s'est efforcé à trouver une adaptation au problème de l'habitation collective.

Ce bloc est très habitable à cause de la grande variété des types d'appartements est-ouest qu'il réunit sous forme de deux pièces et demie, de quatre pièces et demie alternant avec des

appartements duplex à plans variés et de la tête sud qui comprend des trois pièces.

L'architecte a appliqué les expériences des cités radieuses du Corbusier à l'échelle suisse dans une variante moins profonde avec des coursives extérieures à l'est.

L'utilisation du béton coffré brut perd de sa vigueur initiale à cause des exigences d'exécution suisses.

Seules les personnes qui ont elles-mêmes construit en Suisse, peuvent se faire une idée de la lutte qu'il fallait mener pour obtenir une telle concentration de 95 appartements dans un seul immeuble.

Sur une parcelle de 26.000 m² environ le programme prévoit la construction de 200 appartements, en deux étapes. Le terrain légèrement en pente vers le Sud est traversé par une route de quartier et limité au Sud par un ruisseau et une zone de verdure, propriété de la Commune.

L'immeuble faisant l'objet de la 1^{re} étape abrite 95 familles soit:

230 adultes
141 enfants au-dessous de 20 ans
au total 373 personnes

réparties dans

64 appartements de 4½ pièces,
25 appartements de 3 pièces,
6 appartements de 2½ pièces.

Les locaux secondaires (caves, garages pour autos, motos et vélos) sont implantés à l'Est et à l'Ouest de l'immeuble à niveau du terrain afin de ne pas se situer dans la nappe d'eau souterraine qui se trouve seulement à 1 m sous la surface du sol naturel. Les caves sont également les caves abri et recouvertes de 1 m de terre végétale.

Chaque appartement possède soit un grenier sur le toit, soit une chambre débarras dans l'appartement même. Sur le toit également sont placées les buanderies, très bien équipées, et une penderie en plein air. Deux salles communes sont à la disposition des habitants:

Une salle de musique sur le toit, une autre à l'entresol pour les jeux et réunions diverses.

Une seule cage d'escalier et deux ascenseurs desservent la totalité des appartements et divisent le bâtiment en deux parties bien distinctes:

Dans la partie Sud les appartements de trois pièces, conçus sur un niveau; au Nord les plus grands appartements du type « maisonnette » sur plusieurs niveaux traversent le bâtiment de l'Est à l'Ouest (A₁+A₂+B).

Des rues suspendues à la façade Est conduisent des ascenseurs aux appartements. De la cage d'escalier on accède directement aux appartements de 2½ pièces et 3 pièces (C). L'escalier sur la façade Nord est une exigence de la police du feu.

Le rez-de-chaussée est libre de tous locaux. L'accès principal de l'immeuble est en plein air, de même la cage d'escalier, de sorte que l'habitant n'entre chez lui qu'au moment où il franchit le seuil de son appartement.

Cette conception des circulations communes, déjà connue, autorise sans inconvénient une grande concentration dans un seul immeuble; il en résulte une économie sensible de la construction.

La construction est en béton armé apparent avec murs portants intérieurs en briques spéciales. Ces murs portants représentent une excellente isolation phonique entre chaque appartement. A l'intérieur des appartements les parois sont en plaques « Zellton ». Dalles flottantes pour tous les planchers. Concentration des conduites sanitaires et de chauffage dans des gaines isolées.

Selon ses besoins et ses goûts, l'habitant peut vivre au contact de la communauté ou isolé dans son appartement.

Les surfaces de verdure qui entourent l'immeuble sont aménagées en terrain de sport (foot-ball, basket-ball) et places de jeux pour les petits. Il est à constater que la fréquentation des terrains de sport est grande, que les prévisions se sont avérées justes. Franchi le seuil de son appartement l'habitant est à l'abri de tout regard indiscret:

Aux étages inférieurs les larges vitrages donnent sur la verdure environnante.

Aux étages supérieurs la vue s'étend au loin, sur le lac d'un côté, les collines d'Appenzell de l'autre.

Le principe de respecter d'une part les besoins de la vie au sein de la communauté, d'autre part ceux tout aussi impérieux de la vie individuelle, fut appliquée dès les premières études jusque dans les détails de l'exécution. Seule l'application minutieuse de ce principe justifie une forte concentration pour les buts de l'habitat.

Exemple d'un appartement de 4½ pièces Type A

On accède à l'appartement par l'une des rues suspendues. La salle de séjour, sur deux niveaux, mesure plus de 10 m de longueur et se prolonge sur une loggia. Aération transversale Est-Ouest très efficace. Les repas se prennent au niveau moyen, à côté de la cuisine. Au niveau supérieur la chambre des parents et une chambre d'enfant. Les vitrages sont en retrait de la façade, bien protégés des intempéries.

Dieter Oesterlen,
Hannover et Braunschweig.

Surveillance de chantier: Neuland S.A.
pour la construction d'habitation
Wolfsburg

Immeuble-tour d'habitation à Wolfsburg
(pages 114-115)

Cet immeuble à 16 niveaux forme un accent urbanistique dans un quartier d'habitation avec des maisons accolées de trois à quatre niveaux.

Ensuite, il se trouve dans la perspective d'une artère importante de Wolfsburg, dont il fait deviner de loin sa courbure.

Les masses sont divisées en deux disques minces en quinconce qui permettent une meilleure lecture du plan et enrichissent la structuration plastique. Le rez-de-chaussée sur pilotis permet une continuité des surfaces vertes et de la vue.

Au rez, un corps de bâtiment perpendiculaire aux massifs principaux groupe l'entrée, l'appartement du concierge et un cabinet de médecin, dont l'agrandissement prévoit un deuxième cabinet du côté opposé.

Les 14 niveaux supérieurs englobent 84 appartements à raison de quatre deux-pièces avec loggias et de deux une-pièce par étage.

Le quinzième niveau en retrait est aménagé en restaurant desservi par deux ascenseurs directs et offrant une vue d'ensemble sur Wolfsburg.

Construction:

Squelette en béton armé.

Les murs des couloirs et entre les appartements sont porteurs. L'enveloppe extérieure en éléments préfabriqués munis d'une isolation thermique et d'une barrière de vapeur d'une gamme de couleurs différenciées sont montées sur le chantier par une grue. Ces éléments servent également de coffrage extérieur solidaire avec le bâtiment.

Les allées plus grandes sous les fenêtres des cuisines en saillie et revêtues de mosaïque en verre sont également préfabriquées.

Pour éviter tout échafaudage, les éléments préfabriqués ont un joint dont le profil spécial permet un montage sans mortier; ainsi, on exploite à fond les possibilités de la préfabrication par un assemblage sûr qui n'est pas sujet aux réparations ultérieures. Le cadre du dernier étage est construit en acier.

Pour réaliser un si bon exemple de la préfabrication il fallait la collaboration étroite entre une usine de pierre artificielle excellente, un architecte de qualité et un esprit ouvert de la part du maître de l'œuvre.

Alix Kaenel, Soleure

Immeuble locatif à Soleure
(pages 116-118)

Sans y parvenir parfaitement, quelques architectes essayaient de construire un immeuble à loyer modéré sur un petit terrain très cher, où il s'agissait de concentrer 24 appartements 3-pièces sur 1000 m².

Ils avaient opté pour des appartements cellulaires avec des cages d'escalier extérieures. Seule les coursives et les balcons de nettoyage sont ouverts vers la route bruyante et la zone habitée s'orientent vers le sud sur l'autre façade.

Cependant, le plan ne satisfait qu'à un style de vie moderne, où l'espace séparé du séjour par une porte coulissante servirait de chambre à coucher pour les parents qui, dans presque tous les cas ont finalement occupé la chambre isolée du fond.

Le bâtiment est en béton brut et revêtu à l'intérieur par des coffrages irrécupérés, dont la surface apparente en plâtre est peinte en couleur coquille d'oeuf. Les fenêtres en bois sont peintes en blanc des deux côtés, et toutes les parties métalliques sont bleu-roi.

Le noyau sanitaire librement disposé dans l'appartement est brun foncé à l'extérieur et revêtu de catelles blanches à l'intérieur. Les sols en lino sont vert-bleus, et les parties en bois de limba restent naturelles.

Finalement, les architectes obtenaient la permission pour installer un appartement sur le toit à quatre pièces. Le bâtiment est climatisé (système Wayne à 4 agrégats), et offre des dévaloirs ventilés dans chaque cuisine. Les 3-pièces peuvent facilement se transformer en un seul volume (bureaux).

Prix du m²: 130,- frs.

Loyers: 230,- frs ce qui est nettement en-dessous de la moyenne. Les appartements sont conçus pour trois habitants.

Lothar Götz, Heidelberg et Karlsruhe
Collaborateurs: Heribert Sode et Klaus Unruh

Immeuble d'habitation pour infirmières et personnel de l'hôpital à Heidelberg
(pages 119-121)

Exécution: 1959-1961

Le bâtiment est situé dans une zone réservée à la construction des cliniques universitaires, dont toute la section chirurgicale existe déjà.

Cet immeuble-tour comprend 180 chambres particulières et 20 chambres à deux lits pour en tout 220 infirmières. Elles sont réparties sur 10 niveaux qui ont tous le même plan. Les locaux secondaires de chaque étage sont un séjour avec cuisine, deux douches et un bain, un local pour la petite lessive et les WC. Les circulations verticales sont composées de deux cages d'escaliers et de deux ascenseurs. Le rez-de-chaussée abrite un hall d'entrée, une loge de portier, deux cabines téléphoniques et un salon de musique. Le sous-sol groupe une buanderie avec deux machines à laver, un séchoir, un local de couture et de repassage avec rangement adéquat et les installations. La toiture-terrasse est équipée avec une douche et un réduit pour les chaises-longues.

Les chambres des sœurs donnent vers l'est, le sud et l'ouest, tandis que la salle de séjour donne au nord vers une très jolie vue.

Le noyau d'installations et les liaisons verticales situés au centre du bâtiment sont isolés du reste par des joints spéciaux pour assurer une bonne isolation phonique. La disposition en éventail des chambres réduit la surface des couloirs et évite ainsi l'impression d'une caserne. A part les locaux déjà cités, l'espace sous pilotis du rez est libre pour permettre au piéton une perspective d'ensemble de ce complexe clinique.

Le bâtiment comprend environ 21.000 m² à 130,- DM.

Les infirmières sont chargées elles-mêmes de l'entretien de leurs chambres, y compris les vitrages et trois employés se chargent des espaces communs.

Construction:

Béton armé y compris les cloisons pour assurer l'isolation phonique à laquelle on accordait un soin particulier pour que les sœurs de nuit ne soient pas dérangées non plus.

Comme le bâtiment est très exposé au soleil à l'ouest, on a posé des stores à lamelles en matière synthétique au sud et à l'ouest qui, pour assurer une bonne ventilation se baissent également, lorsque la fenêtre est ouverte. L'isolation du dernier étage est due à une bonne ventilation de l'étage d'installation situé au-dessus.

Le revêtement blanc « Detopak » est posé à 10 cm du squelette pour ne pas transmettre la chaleur en été. Le chauffage se fait par des radiateurs à eau chaude à partir d'une centrale à distance.

H. P. Baur, Bâle

Maison de retraite pour vieillards à Aesch
(pages 122-123)

La situation et la disposition des différents volumes créent des espaces extérieurs intéressants et fonctionnels. A l'abordage, l'entrée principale et la livraison donnent une bonne idée de l'ensemble.

La qualité principale de ce projet consiste en une bonne répartition des chambres selon des groupes de quatre qui se trouvent dans les trois niveaux supérieurs.

La liaison entre les chambres et les installations sanitaires ainsi qu'avec les circulations verticales est bien étudiée.

Le niveau de toiture qui abrite également les chambres de malades s'enrichit par un jardin ensoleillé le soir. Une chapelle constitue une nette séparation entre le jardin du curé et la cour d'entrée à l'est.

L'espace vert le plus intime au sud-ouest est entouré du bâtiment principal et des dépendances et forme le prolongement du hall d'entrée avec son bureau, de la chapelle, des salles communes et des salles à manger, des ateliers de bricolage et de couture.

Les services se trouvent au même niveau que les trois salles à manger. La position du local du personnel, de l'office et du relavage permet que les habitants de la maison peuvent facilement participer aux travaux ménagers.

Les caves situées au haut du terrain sont également en liaison directe avec les cuisines.

Un parking spécial et une entrée séparée desservent les services qui sont cependant raccordés étroitement au bâtiment principal.

Carlfried Mutschler, Mannheim
Collaborateur: J. Langner

Maison de retraite pour vieillards et maternité pour des sœurs diaconesses à Mannheim-Lindenholz
(pages 124-126)

Projet: 1958

Exécution: 1960/1961

Le programme comprenait trois parties groupées sur un terrain restreint:

Local de réception et appartement du pasteur, du sacristain et du cantor, maternité et école d'infirmières pour sœurs qui soignent les enfants,

maison de retraite pour vieillards avec salles à manger, cuisine etc.

Ces bâtiments sont en relation interne avec le centre paroissial de l'église St-Jean.

Ces trois différentes fonctions sont groupées dans un corps de bâtiment à six niveaux dont l'aspect extérieur porte le caractère des locaux divers.

L'orientation est-ouest donne un ensoleillement équivalent à toutes les pièces et crée un rapport spécifique entre le bâtiment et l'église, pour ainsi se distinguer des habitations environnantes. En outre, cette position offre une zone verte souhaitée jusqu'à la route.

La différence de niveau entre la route et le jardin que l'on rencontre souvent à Mannheim, permettait l'emplacement de la salle à manger et de la cuisine au niveau du jardin. Au rez-de-chaussée se trouvent les autres locaux communs et les entrées de toutes les parties du bâtiment.

Les cinq niveaux supérieurs comprennent des chambres à un et à deux lits avec des loggias dont les séparations correspondent aux dimensions des locaux situés à l'arrière et offrent ainsi un jeu rythmé de la façade.

A tous les étages, un noyau allongé groupe les WC, bains, cuisines d'étage, escaliers, ascenseurs et les locaux spéciaux pour les visiteurs, les malades etc.

Construction et matériaux:

Jardin et rez: béton armé, apparent. Niveaux supérieurs: murs crépis en blanc, dalle nervurée armée. Balcons et cloisons extérieures en béton armé. Vitrages en bois peint (gris et blanc) avec verres thermopanés.

Protections contre le soleil: Parasols sur les loggias. Toiture plate ventilée avec multicouche et gravier. Planchers: revêtements linos sur supports flottants. Ceux du noyau: terrazzo et pierre artificielle. Ceux de la salle à manger: parquet.

Jardins de SOM
(pages 127-130)

Parmi 50 photographies montrant différents jardins de SOM nous avons choisi 18 exemples pour illustrer l'œuvre de ce groupe d'architectes américains fameux. Leur style à base de générosité et de clarté cherche à compléter l'architecture cristalline fortement inspirée de Mies van der Rohe.

La rigueur des constructions se prolonge dans les jardins, où les architectes préfèrent les arrangements à angle droit.

Ainsi, les bassins des fontaines avec leurs jets d'eau devant l'académie des forces de l'air soulignent les cubes précis de l'architecture et rappellent par leur plénitude un peu Versailles. Le bâtiment d'administration de Connecticut Société générale ainsi que celui de Reynolds se reflètent dans un grand bassin d'eau qui s'inscrit dans les deux cas dans un paysage très généreux.

Le jardin des eaux qui sert également à la climatisation sur la toiture de bâtiment Deering Milliken est une de leurs inventions bizarres.

Les jardins s'enrichissent par des sculptures, des bancs en pierre, des fontaines et de l'art plastique abstrait. On accorde un soin particulier aux jardins sur le toit des immeubles citadins (Lever House, Administration de Harris Trust à Chicago, où l'on cherche à recréer l'illusion d'un prolongement à l'extérieur vert des salles de réunions, même si elles se situent aux étages supérieurs). Le meilleur exemple de cette recherche nous semble les jardins du deuxième étage de bâtiment John Hancock à St. Francisco, où la rigueur s'exprime dans la disposition des dalles, des bassins et des bancs en pierre.

Pour le bâtiment Upjohn Company, le groupe d'architectes américains ont créé en collaboration avec le paysagiste japonais Hideo sept cours intérieures, dont l'une est en marbre, et dont les autres ont un caractère oriental avec des cours d'eau généreux qui rappellent l'abondance des parcs espagnols ou des villas du temps de Hadrian.

Kaija et Heikki Siren, Helsinki

Salle Bruckner à Linz/Danube
(pages 131-134)

La ville de Linz avait ouvert un concours pour des architectes autrichiens pour lequel ils avaient également invité les architectes étrangers suivants: Gio Ponti (prof.) Italie, Heikki Siren, Finlande, S. Woske et Rolf Gutbrot (prof.), Allemagne.

Le programme du concours impliquait, à part la salle proprement dite, l'aménagement du territoire en rapport avec un quartier d'habitation voisin; en outre, il s'agissait de résoudre les circulations.

Le bâtiment lui-même, comprenait deux salles de concert à 1400 et à 350 places ainsi qu'un restaurant à 120 places. Nous publions le premier prix qui avait été accordé à notre membre de patronage Heikki Siren. Sa solution satisfait aussi bien au point de vue spacial que pour sa position urbanistique. Le bâtiment se ferme contre la route bruyante et la ville, tandis que sa façade incurvée s'ouvre vers le Danube.

Dans ce parti manifestement orienté, le jury apprécie la grande unité et les avantages urbanistiques qui en résultent. Aussi, l'auteur du projet épargne-t-il les arbres existants pour ainsi sauvegarder à ce paysage son carac-

tère de parc. La solution des circulations s'avère judicieuse. La grande simplicité apparente de cette architecture n'exclut pas un jeu très différencié dans la succession des espaces intérieurs. Les salles offrent de justes proportions et facilitent ainsi la résolution des problèmes acoustiques.

Le restaurant avec ses niveaux successifs qui descendant vers le Danube est très bien conçu et s'ouvre vers les terrasses du parc.

La situation centrale de l'administration est bonne. L'élaboration architecturale de chaque bâtiment correspond à la conception totale.

On peut s'attendre ainsi à un ensemble constructif qui sera digne du nom de Bruckner (qui implique tout de même une grande obligation), et qui satisfera à toutes les exigences résultant du site extraordinaire au bord du Danube.

Comme Siren s'appuie sur des principes de construction simples, le coût des constructions sera relativement bas.